



## AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 12 novembre 2019 à 19 h 30 à la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les (3) demandes de dérogation mineure suivante :

**1. DM-2019-00036 :**

Adresse : 3307, rue Balanger

Lot(s) : 6 278 908 du cadastre du Québec

Objet : Permettre l'empiètement du bâtiment principal de 0,65 mètre dans la marge de recul avant alors que le règlement de zonage n° 601 prescrit une marge de recul avant de 6 mètres dans la zone H-22.

**2. DM-2019-00067**

Adresse : 2205, chemin de la Rivière

Lot(s) : 4 481 718 du cadastre du Québec

Objet : Permettre la construction d'une aire de chargement et de déchargement en cour avant alors que le règlement de zonage n° 601 prescrit qu'une aire de chargement et de déchargement est prohibée en cour avant.

**3. DM-2019-00069 :**

Adresse : 1515, rue Le Familial

Lot(s) : 2 991 311 du cadastre du Québec

Objet : Permettre l'empiètement du bâtiment principal de 0,46 mètre et 1,40 mètre dans la marge de recul latérale alors que le règlement de zonage n° 601 prescrit une marge de recul latérale de 3 mètres dans la zone H-08.

Donné à Val-David, le 25 octobre 2019

(signé Sophie Charpentier)

---

Sophie Charpentier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière